



RESTRUCTURATION GLOBALE DU COLLEGE RENE CASSIN PARAY LE MONIAL (71)

OPÉRATION

Maître d'ouvrage : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
Lieu : PARAY LE MONIAL (71)
SDP : 5 904 m²
Montant des travaux (HT) : 6 000 000 €

EQUIPE PROJET

Architecte : DUMETIER DESIGN
Bureaux d'études : KORELL / ABAC INGENIERIE /
ARTELIA / SAFEGE / NOVERGO / TERRE ECO / GENIE
ACOUSTIQUE

MISSION TERRE ECO

MOE Qualité Environnementale du Bâtiment

RÉALISATION

Début de la mission : septembre 2023
Fin de la mission : en cours
Phasage des travaux : décembre 2024 - avril 2027

DONNÉES PROGRAMMATIQUES

Le projet porte sur la restructuration globale du collège René Cassin à PARAY LE MONIAL (71), établissement de 460 élèves composé de 5 bâtiments et d'une loge indépendante. L'opération vise à améliorer la performance énergétique des bâtiments, tout en réorganisant les espaces, avec également une mise en accessibilité PMR et une désimperméabilisation des cours.

APPROCHE ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

- Optimisation de la compacité du bâtiment principal
- Rénovation thermique par isolation des parois et changement des menuiseries existantes
- VMC double flux généralisée
- Eclairage naturel des locaux (calculs FLJ) et confort d'été validé par simulation thermique dynamique (STD)
- Mise en œuvre de matériaux biosourcés (extension MOB)
- Recours au réemploi issu de la déconstruction

SPÉCIFICITÉS DU PROJET

- Rénovation légère des bâtiments D et E (gymnase, vestiaires élèves et agents, lingerie, atelier du factotum)
- Constructions neuves en extension des bâtiments A et B réalisées en filière sèche (MOB) et changement d'usage du bâtiment B (pôle restauration)
- Opération réalisée en site occupé
- Mise en accessibilité des bâtiments et aménagement des espaces extérieurs (espaces verts et plateau sportif)

OBJECTIFS DU PROJET

- Respect du référentiel technique et environnemental des collèges du Département de Saône et Loire
- Rénovation énergétique performante, bas-carbone et biosourcée
- Qualité sanitaire des espaces avec amélioration du renouvellement d'air
- Application du décret tertiaire : objectif échéance 2050
- Désimperméabilisation des cours